

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue à la Place Bell le 31 octobre 2023, à laquelle sont présents :**

**Michel Demers, Pierre Marchand (virtuel), Carole Imbeault (virtuel), Ray Khalil, Lucas Haddad, Geneviève Barrière et Nicholas étant tous administrateurs de la corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.**

**Participent également à la réunion :**

- **Marc DeBlois, Directeur général CCSL**
- **Valérie Lachapelle, Directrice des services administratifs CCSL**
- **Marie-France Lachance, Adjointe à la direction CCSL**

---

**CA-2023-10-31/001**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.

(Réf : 1.1)

---

**CA-2023-10-31/002**


**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 15 ET 28 SEPTEMBRE 2023**

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver les procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration tenues le 15 et le 28 septembre 2023.

(Réf : 4.1)

---

  
Président

CA-2023-10-31/003

**ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET  
IMMOBILISATION 2024**

---

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET  
APPUYÉE UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le budget de fonctionnement et d'immobilisation  
2024 et d'autoriser son dépôt au Comité exécutif de la Ville  
de Laval, son envoi à la direction du service des finances  
de la Ville de Laval et sa publication sur le site Internet de  
la corporation.

(Réf : 4.2)

---

CA-2023-10-31/004

**RÉVISION DE LA POLITIQUE DES RESSOURCES  
HUMAINES**

---

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET  
APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter la Politique des ressources humaines de la  
corporation révisée tel que proposé.

(Réf : 4.3)

---

CA-2023-10-31/005

**HUIS CLOS**

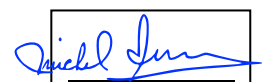
---

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET  
APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU À 11H46:

Que la rencontre se poursuive à huis clos en présence  
des administrateurs seulement.

(Réf : 6.0)

---

  
Président

CA-2023-10-31/006

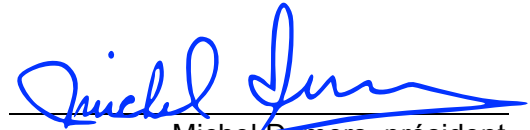
LEVÉE DE LA RÉUNION

---

IL EST ALORS SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET  
APPUYÉE, UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 12h03.

(Réf : 7.0)



Michel Demers, président  
COPIE CONFORME  
CA 31 octobre 2023